

Conférence de presse Intervention de Didier Ridoret, Président de la FFB

Mesdames, Messieurs,

Les acteurs économiques déstabilisés

En cette rentrée chahutée, bien que la situation du Bâtiment, reste encore bien orientée, l'inquiétude sur la croissance économique générale domine. Le FMI vient de réduire sa prévision de croissance mondiale. Pour la France, l'évolution du PIB a été ramenée de 2,1% en 2011 à 1,7% et de 2% à 1,3% pour 2012.

L'impact de la crise de la dette publique déstabilise l'ensemble des acteurs économiques mais aussi la perception qu'ils en ont, tant en ce qui concerne l'avenir macro-économique que leur propre avenir.

De fait, la détérioration du climat s'observe aussi bien pour les ménages que les entreprises. Selon l'INSEE, le moral des ménages a plongé de cinq points en septembre ; le climat des affaires se situe à 97 points, soit en dessous de sa moyenne de longue période (100) ; l'indicateur de retournement conjoncturel, en repli depuis avril, a plus que basculé en zone défavorable.

Cette avalanche de données négatives tranche avec les chiffres généraux de l'économie française à fin août 2011, marqués par un optimisme renforcé et des carnets de commandes à la hausse. La vraie question du jour est donc bien de savoir de combien sera la contraction de la croissance et de l'activité des entreprises.

Dans un tel contexte, si l'accès au financement pour les investissements comme pour les besoins en trésorerie se détériore, on ne peut, ni ne doit, à ce jour parler de rationnement, ou de crise systémique. Il ne sert à rien en la matière d'alimenter les craintes, sauf à vouloir provoquer effectivement la débâcle. Les économistes parlent d'ailleurs à ce sujet d'anticipations « auto-réalisatrices ».

Une activité Bâtiment encore bien orientée...

Cette précision s'avère d'importance dans un secteur comme le nôtre où les délais de conception et de réalisation induisent des décalages considérables entre le cycle propre au bâtiment et le cycle général des affaires, tant en ce qui concerne les phases de croissance que de récession. A ce jour, force est de le constater, l'activité dans le secteur du bâtiment est toujours bien orientée.

Ainsi, du côté du logement neuf, en glissement annuel sur les huit premiers mois de l'année, les autorisations et les mises en chantier progressent respectivement de 12,3% et 20,3%. Ces chiffres se réfèrent toutefois aux faibles niveaux de l'année 2010. En conséquence, la production restera sous la barre des 400.000 logements commencés en 2011. Ce tassement de la reprise depuis quelques mois inquiète d'ailleurs pour 2012.

A contrario, du côté du non-résidentiel neuf, la reprise s'accélérait encore à fin août. Toujours en glissement annuel sur les huit premiers mois de l'année, les surfaces autorisées et les mises en chantier s'inscrivaient respectivement en hausse de 12% et 21%, hors locaux agricoles.

Enfin, l'amélioration-entretien retrouvait sa dynamique habituelle, puisque sur le premier semestre 2011, l'activité en volume ressortait en hausse de 1% par rapport au premier semestre 2010.

... mais des tensions subsistent

Les difficultés du moment sont plutôt d'une double nature :

- les prix qui peinent à se redresser, malgré l'augmentation du volume. Dans certains cas, la multiplication des offres venant par exemple des entreprises frontalières ou plus encore des auto-entrepreneurs, en direct ou en sous-traitance, n'y est certainement pas étrangère ;

- les tensions sur les trésoreries, qui restent fortes du fait de la LME et surtout de l'absence de réduction des délais de paiements de nos clients. A ce sujet, depuis des mois nous réclamons aux pouvoirs publics des mesures d'urgence pour réduire les délais de paiement du solde des marchés publics, qui peuvent atteindre plus d'un an ! De même, les promoteurs privés n'ont pas réduit leurs délais de paiement et nous souhaitons une mesure législative pour y remédier.

Touche pas à ma pierre !

Mais aussi et surtout, la crise place les prochains mois sous le sceau de l'incertitude et, plus précisément, de la conjugaison de trois incertitudes.

- La première renvoie au mouvement mondial de désendettement des ménages, des entreprises et des États, effet secondaire durable de la crise de 2008. Plus faible en France que partout ailleurs, car le taux d'endettement des ménages y était là aussi plus faible, ce mouvement conduit au recul de la consommation et de l'activité de construction, tant de la part des ménages que des entreprises.

- La deuxième incertitude correspond au durcissement, par les régulateurs des banques, de la réglementation prudentielle (cf. Bâle III). Conséquence inévitable, le crédit sera à l'avenir plus rare et plus cher, ce qui viendra pénaliser, là-encore, la croissance en général, et l'investissement en particulier.

- La troisième incertitude porte sur les conséquences de l'inévitable et souhaitable réduction des déficits publics. La crise avait, de fait, provoqué une forte hausse de ces derniers et de la dette. Résultat : les États se voient contraints de mener des politiques budgétaires restrictives.

A ce sujet, je vais continuer d'alerter les pouvoirs publics : ne faites pas de l'immobilier une victime expiatoire du désendettement ! La bonne orientation de l'activité et la bonne résistance des prix de transaction n'autorisent pas tous les excès. L'annonce de la réforme de la taxation des plus-values immobilières, le double rabot sur le Scellier ou le énième grignotage du crédit d'impôt en faveur du développement durable sont autant de mesures qui participent de cet état d'esprit. Les pouvoirs publics doivent veiller à ne pas amplifier, ou pire, accélérer le recul attendu de l'activité par un train groupé de mesures négatives, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur HLM dont l'importance des volumes soutient l'activité.

Je compte bien dans les jours prochains et durant toute la campagne présidentielle marteler ce message de bon sens.

Une initiative solidaire

A l'occasion du 25eme anniversaire du Téléthon, la FFB et sa Fondation se sont engagées aux côtés de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) pour la construction de 4 nouvelles maisons du « Village Répit Familles[®] » - La Salamandre, près d'Angers (Maine-et-Loire). Ces lieux de répit seront présentés, lors du Téléthon, sur France Télévisions, les 2 et 3 décembre 2011.

Le programme de « Village Répit Familles[®] » offre aux personnes en situation de dépendance et à leur entourage la possibilité de souffler à proximité immédiate d'un environnement médical et paramédical pouvant soutenir et relayer les aidants familiaux pendant leur séjour.

Le choix de la FFB et de sa Fondation d'apporter leur concours à l'AFM s'inscrit dans une longue tradition de solidarité et de générosité, propre à la profession du Bâtiment. Il s'agit de montrer une nouvelle fois que celle-ci est capable de se mobiliser autour d'un défi porteur de valeurs fortes et de créer une chaîne de solidarité.

Déjà en 1991, dans le cadre du Téléthon, la FFB avait financé la construction d'une salle polyvalente de 300 m² sur ce même site d'Angers appartenant à l'AFM.

Je vous remercie de votre attention.